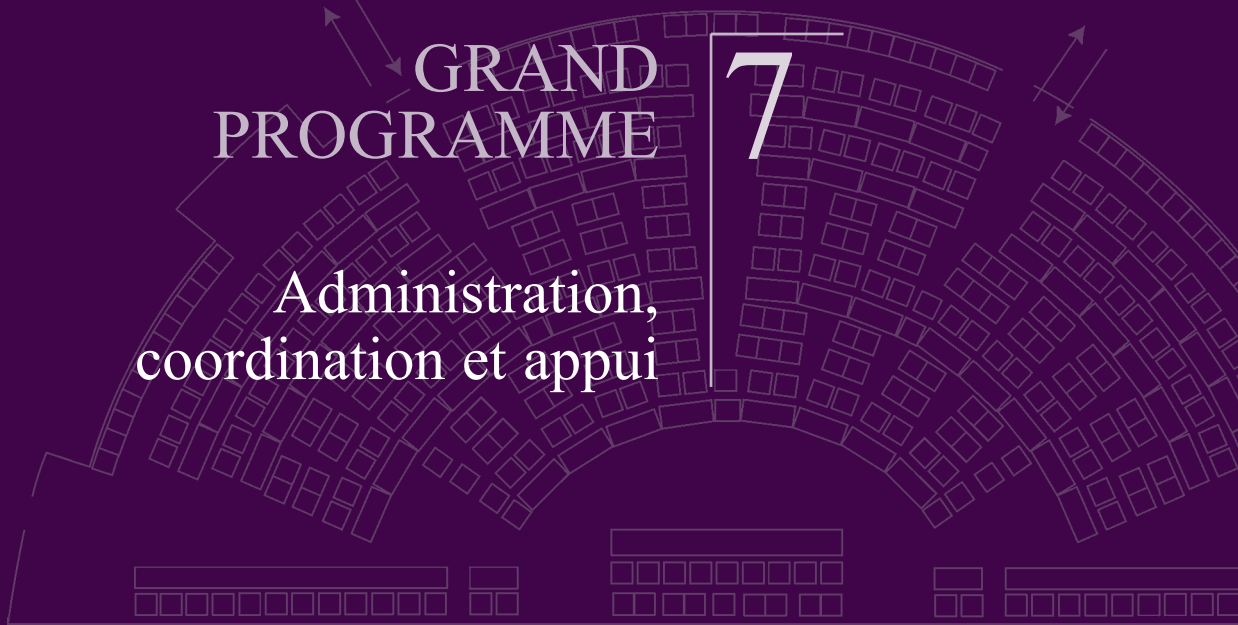




# GRAND PROGRAMME

# 7

Administration,  
coordination et appui



# Grand programme 7: Administration, coordination et appui

38

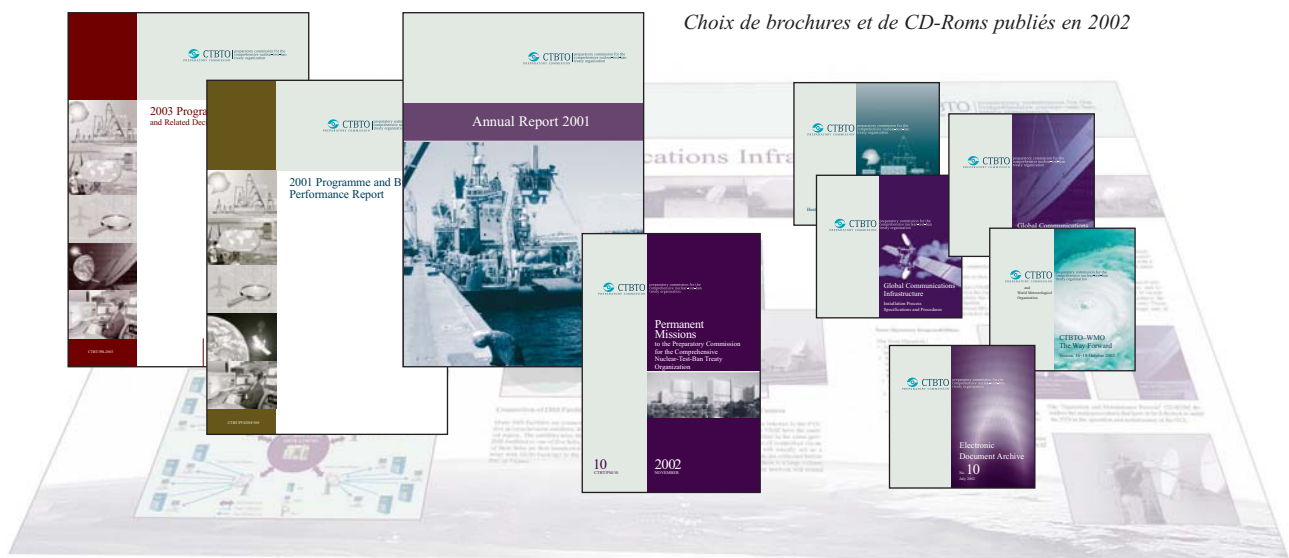
## SERVICES DE CONFERENCE

Le Secrétariat technique provisoire a fourni un appui technique aux présidents de la Commission, aux groupes de travail A et B et au Groupe consultatif pour les aider à préparer et conduire leurs réunions ainsi qu'à établir le rapport de chaque session. Le Secrétariat a en outre contribué à organiser des stages de formation et des ateliers à Vienne, ainsi que des consultations des Etats signataires sur des questions relatives à l'Article XIV du Traité. En 2002, au total, 920 documents officiels (dont 572 documents portant sur des réunions) ont été établis et distribués aux Etats signataires, contre 864 en 2001. Le nombre total de pages originales établies, imprimées et distribuées est passé de 11 194 en 2001 à 17 661 en 2002.

Tous les documents officiels de la Commission ont été traités et archivés sur le système informatisé de gestion automatique des documents. En 2002, les capacités de ce système ont été renforcées pour permettre aux Etats signataires d'extraire des documents à partir d'un site

Web sécurisé, le Système de communication avec les experts, dans les langues officielles de la Commission. Le système informatisé de gestion des documents a été accepté au Secrétariat comme norme pour l'ensemble de l'Organisation. Il a été présenté lors de la Réunion inter-organisations concernant les services linguistiques, la documentation et les publications qui s'est tenue à Vienne en juillet sous la présidence du Secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de conférence, M. Jian Chen. Compte tenu des avantages que ce type de système présente pour les organisations internationales, il a suscité un vif intérêt parmi les participants.

Outre le rapport annuel de l'exercice 2001, des documents concernant le budget-programme et des rapports sur les réunions internationales, le Secrétariat a établi des supports pour différents ateliers, notamment le programme et le CD-ROM de l'Atelier sur la coopération entre l'OTICE et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) (voir la section "Développement des techniques relatives à la



surveillance des radionucléides”, grand programme 2) ainsi qu’une brochure et des CD-ROM pour l’Atelier sur l’évaluation de l’Infrastructure de télécommunications mondiale (ITM) (voir la section “Atelier de travail”, grand programme 3). Une nouvelle version du CD-ROM contenant les archives documentaires de la Commission, dont les rapports établis par la Commission en 2002, ainsi que des informations générales sur les travaux de la Commission, ont été distribuées aux Etats signataires.

Comme suite à la décision que la Commission a prise à sa dix-septième session, le Secrétariat a publié une directive administrative énonçant un ensemble de règles et procédures concernant l’établissement, l’examen et la publication de documents techniques rédigés par des fonctionnaires. Des travaux ont été entrepris en vue de mieux asseoir la politique et les procédures du Secrétariat relatives au traitement des informations sensibles. Par ailleurs, le Secrétaire du Groupe de travail B a été chargé d’assurer la liaison entre le Secrétariat et les organes directeurs pour les questions concernant la sécurité et l’information.

Le Secrétariat a aidé les Etats signataires à faire accréditer leurs représentants permanents auprès de la Commission. En 2002, 23 nouveaux représentants permanents ont été accrédités, ce qui porte à 100 le nombre total d’accréditations contre 95 fin 2001.

## SERVICES FINANCIERS

Le budget de 2002, établi sur la base d’un dollar des Etats-Unis pour 1,13 euro, s’est monté à 85 091 100 dollars, ce qui représente une augmentation de 1,1 % en termes réels par rapport à 2001. L’enveloppe allouée aux activités en rapport avec la vérification représente 83 % du montant total du budget, dont 34 495 000 dollars au titre du Fonds d’équipement créé pour mettre en place le réseau du SSI. Le tableau 4 ci-dessous présente la ventilation des ressources de 2002 par grand programme.

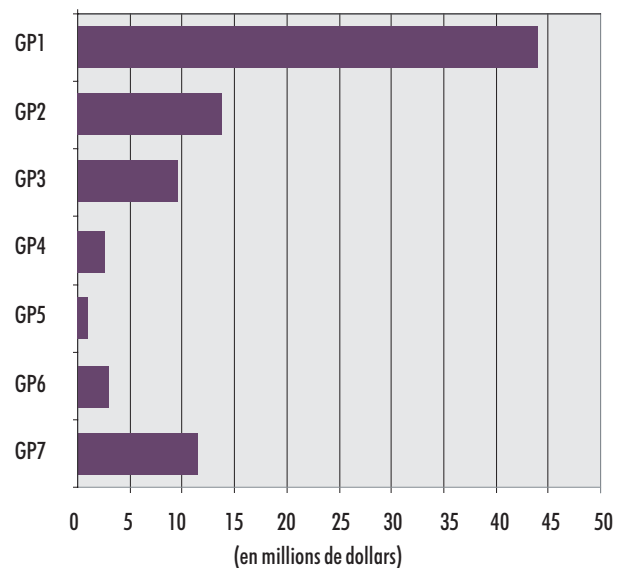
Au 31 décembre 2002, le taux de recouvrement des contributions de l’exercice 2002 se montait à 88,73 %, 65 Etats ayant réglé l’intégralité de leurs quotes-parts et 17 autres ayant effectué des versements partiels.

Pour l’exercice 2002, les dépenses se sont chiffrées à 71,7 millions de dollars, dont 24,7 millions de dollars imputables au Fonds d’équipement, et les crédits ouverts non utilisés au titre du Fonds général se sont montés à 3,6 millions de dollars, soit 7 % du montant total approu-

vé pour l’exercice. S’agissant du Fonds d’équipement, le taux d’exécution s’est monté, en fin d’exercice, à 69 %. On trouvera des informations plus détaillées sur l’exécution du budget dans le *Rapport sur l’exécution du budget de l’exercice 2002*.

**Tableau 4. Exécution du budget de l’exercice 2002 par grand programme**

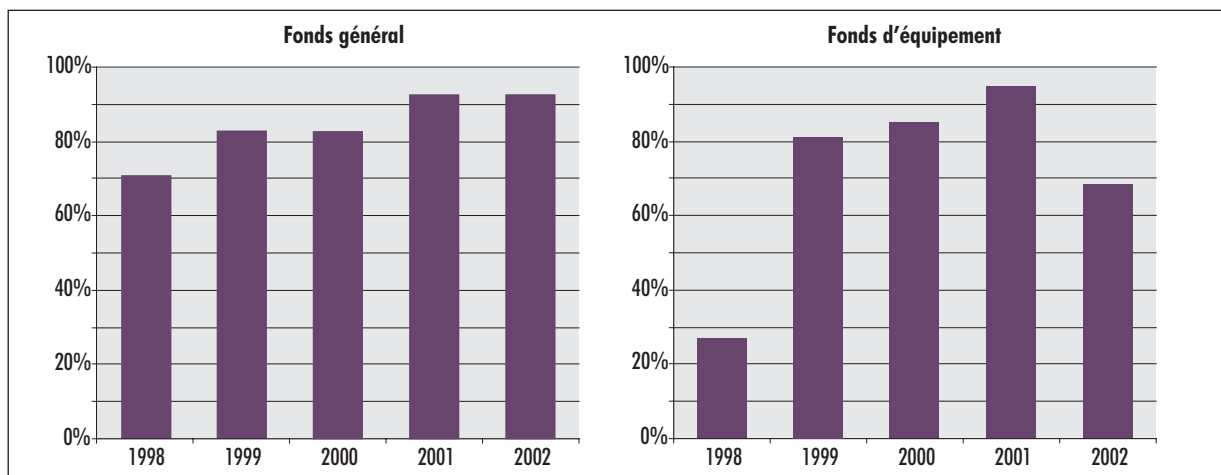
Grand programme	Millions de dollars
1. Système de surveillance international	44,0
2. Centre international de données	13,7
3. Communications	9,6
4. Inspections sur place	2,6
5. Evaluation	1,0
6. Organes directeurs	2,8
7. Administration, coordination et appui	11,4
<b>Total</b>	<b>85,1</b>



## ACHATS

La Section des achats a réalisé plus de 270 opérations d’approvisionnement au cours de l’exercice. Pour ce qui est du marché relatif à l’ITM, les sommes déboursées se chiffrent à 8,4 millions de dollars.

Le système de gestion des approvisionnements acheté en décembre 2001, qui est activement utilisé depuis juillet 2002, sert à présenter des demandes de fourniture de biens et services depuis décembre 2002. Une utilisation optima-



Taux d'exécution du Fonds général et du Fonds d'équipement, 1998-2002

le de ce système faciliterait la gestion des achats en évitant la saisie de données en double et en informant automatiquement les utilisateurs de chaque opération d'achat.

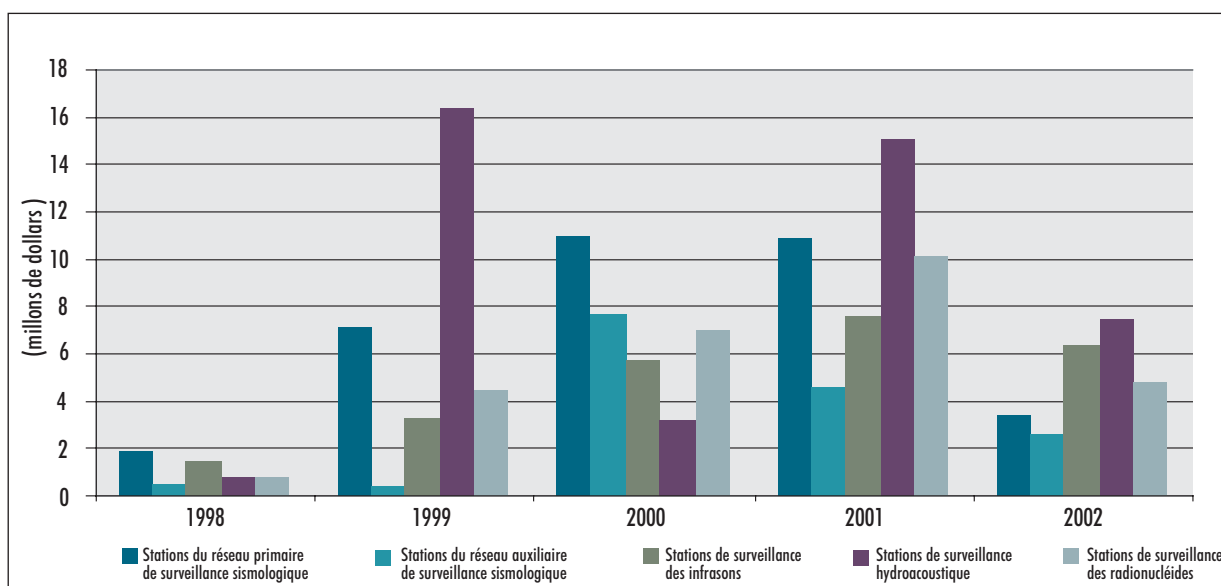
Le Secrétariat a mis la dernière main au contrat type pour l'essai, l'évaluation et les activités postérieures à la certification des stations du SSI. En 2002, des contrats ont été conclus pour 18 stations à partir de ce modèle.

Aux termes de la Règle de gestion financière 11.5.06 (Dérogations à l'appel à la concurrence), le Secrétaire exécutif rend compte à la Commission de tous les marchés d'un montant supérieur à 150 000 dollars conclus en vertu d'une des causes de dérogation visées par cette

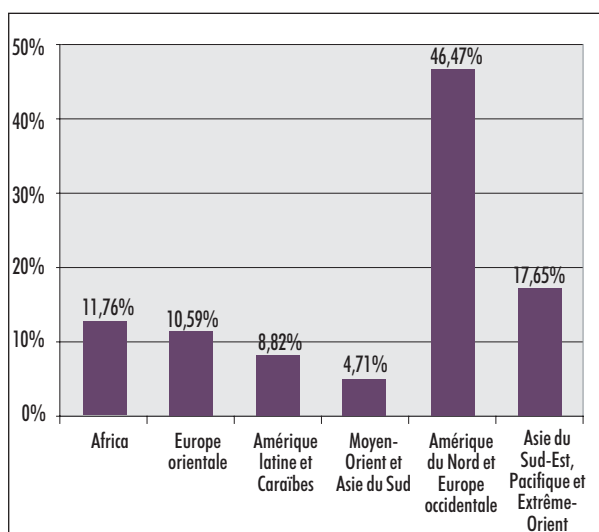
règle. Au cours de l'exercice 2002, 24 marchés de ce type ont été conclus, pour un montant total de 9,8 millions de dollars environ.

## PERSONNEL

Le Secrétariat a mobilisé les ressources humaines nécessaires à son bon fonctionnement en recrutant et en maintenant en poste des fonctionnaires extrêmement compétents et motivés pour tous les programmes. Le recrutement a visé à assurer les plus hautes qualités de connaissance professionnelle, d'expérience, d'efficacité, de compétence et d'intégrité du personnel en tenant



Dépenses engagées, par technique de vérification



**Figure 2.** Répartition des fonctionnaires de la catégorie des administrateurs par région géographique (selon la liste d'Etats figurant à l'annexe 1 du Traité)

dûment compte du principe de l'égalité des chances dans l'emploi et de l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible.

Au 31 décembre 2002, les effectifs du Secrétariat se composaient de 266 fonctionnaires originaires de 69 pays, contre 268 fonctionnaires à la fin de l'exercice précédent. Au total, le nombre de mois de travail se chiffrait à 3 230 en 2002, contre 3 071 pour l'exercice précédent. La figure 2 illustre la distribution des fonctionnaires de la catégorie des administrateurs selon leur région géo-

graphique d'origine. Le tableau 5 indique la ventilation des effectifs par catégorie et par service.

Le Secrétariat a continué de s'employer à améliorer la proportion de femmes dans la catégorie des administrateurs, laquelle s'établissait à 27,06 % à la fin de 2002, contre 27,38 % à la fin de l'exercice précédent. Par rapport à 2001, le nombre de femmes à des postes P-4 et P-5 a augmenté de 16,6 % et 12,5 % respectivement, alors qu'au niveau des postes P-3 et P-2, il a diminué de 5,5 % et 7,1 % respectivement. Ces efforts continuent de se heurter au faible nombre de femmes qui se portent candidates à la plupart des postes exigeant des qualifications dans les domaines scientifiques ou en informatique.

En 2002, le Secrétariat a procédé à 26 engagements à titre régulier. Il a en outre engagé 71 consultants et 58 fonctionnaires à court terme, dont 36 affectés aux réunions, 1 administrateur auxiliaire, 2 stagiaires et 5 spécialistes des langues.

Le Secrétariat a organisé divers stages de formation sur les thèmes suivants: informatique et technologies de l'information, gestion administrative et de projets, perfectionnement du personnel, communication interculturelle et gestion. Au cours de l'exercice, 113 fonctionnaires ont ainsi participé à des stages de formation internes ou externes.

S'agissant de l'administration du personnel, l'approfondissement et le perfectionnement des pratiques administratives ont permis de parfaire le cadre normatif défini

**Tableau 5. Répartition des effectifs ordinaires par catégorie et par service**

Service	Administrateurs	Agents des services généraux	Total
Section de l'évaluation	4	1	5
Division du Système de surveillance international	35	15	50
Division du Centre international de données	76	26	102
Division des inspections sur place	11	6	17
<b>Total, activités de vérification</b>	<b>126 (74,12 %)</b>	<b>48 (50 %)</b>	<b>174 (65,41 %)</b>
Cabinet du Secrétaire exécutif	3	3	6
Services de vérification interne	2	1	3
Division de l'administration	24	36	60
Division des affaires juridiques et des relations extérieures	15	8	23
<b>Total, autres activités</b>	<b>44 (25,88 %)</b>	<b>48 (50 %)</b>	<b>92 (34,59 %)</b>
<b>Total général</b>	<b>170 (100 %)</b>	<b>96 (100 %)</b>	<b>266 (100 %)</b>



dans le Statut et le Règlement du personnel. Le nouveau plan de placement institué en 2001, en collaboration avec la BNP Paribas/Parvest, pour la Caisse de prévoyance de la Commission a été entièrement mis en place en 2002.

Le Secrétariat s'est activement employé à remédier aux problèmes soulevés dans le rapport établi par une société de conseil sur son personnel et ses pratiques de gestion. Des débats ont eu lieu entre la direction et d'autres fonctionnaires de la Division de l'administration et des divisions chargées de la vérification. L'un des points importants abordés au cours de l'exercice a été la révision des dispositions relatives aux heures de travail et à leur saisie. Le Secrétariat a entrepris de revoir les procédures de recrutement, l'organisation des carrières ainsi que les modalités d'évaluation du comportement professionnel et de récompense du mérite pour modifier les procédures et pratiques en vigueur afin d'en accroître la transparence et l'efficacité. Il a également examiné la question de l'absence d'effectifs permanents et, notamment, de la limitation de la durée de service des fonctionnaires à sept ans.

## SERVICES GENERAUX

Le Secrétariat a continué de participer aux préparatifs du projet de désamiantage du Centre international de Vienne (CIV), en veillant avant tout à la santé et la sécurité du personnel.

Pour améliorer davantage la sécurité des personnes en voyage officiel, le Secrétariat a souscrit une police globale pour l'assistance médicale d'urgence et l'évacuation sanitaire.

## RELATIONS EXTERIEURES

Le Secrétariat a continué de s'attacher à mieux faire connaître les objectifs du Traité, à favoriser son entrée en vigueur et une adhésion universelle ainsi qu'une participation plus large aux travaux de la Commission. Il s'est notamment employé à développer les contacts avec les organisations internationales pertinentes.

### Signatures et ratifications

En 2002, un Etat (Botswana) a signé le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et huit (Botswana, Burkina Faso, Géorgie, Kazakhstan, Niger, Samoa, Saint-

Marin et Venezuela) ont déposé leurs instruments de ratification auprès du Secrétaire général de l'ONU. Au 31 décembre 2002, le Traité avait été signé par 166 Etats et ratifié par 97 d'entre eux, dont 31 figurant à l'annexe 2. Les signatures et ratifications intervenues depuis que le Traité a été ouvert à la signature le 24 septembre 1996 sont indiquées au tableau 6.

Au 31 décembre 2002, 80 Etats avaient notifié à la Commission la désignation d'autorités nationales ou de centres nationaux de liaison, conformément aux dispositions du paragraphe 4 de l'article III du Traité.

**Tableau 6.**  
**Nombre de signatures et ratifications par an**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	Total
Signatures	138	11	2	4	5	5	1	166
Ratifications	1	7	18	25	18	20	8	97

## Relations avec les Etats

Le Secrétaire exécutif et le personnel du Secrétariat ont continué d'avoir des contacts avec les Etats, par l'intermédiaire de leurs missions permanentes à Vienne, Bonn, Bruxelles, Genève, New York et Washington, ainsi que de missions bilatérales et dans le cadre d'instances multilatérales. A cet effet, le Secrétaire exécutif s'est rendu en Australie, au Botswana, à Fidji, au Guatemala, en Haïti, en Italie, en Jamaïque, au Japon, au Kazakhstan, au Kenya, au Kirghizistan, à Maurice, au Nigéria, en Ouzbékistan, aux Philippines, en République démocratique du Congo, en Roumanie, au Saint-Siège, à Tonga et en Yougoslavie. Le Secrétariat a effectué des missions en Afrique du Sud, au Cameroun, au Cap-Vert, en Ethiopie, en Jamahiriya arabe libyenne, en Mauritanie, au Togo et en Zambie. Comme les années précédentes, le Secrétaire exécutif a écrit aux ministres des affaires étrangères des Etats qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité des lettres les encourageant à le faire avant la tenue de la session annuelle de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le Secrétaire général a également rencontré à Vienne les vice-présidents d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras et de la République islamique d'Iran, les ministres des affaires étrangères d'Autriche, du Kazakhstan et du Nigéria, le Ministre d'Etat de l'Indonésie responsable de la recherche et de la technologie, le Ministre camerounais de la science et de la technologie et le Ministre nicaraguayen de l'économie.

## Relations avec les organisations internationales

Le Secrétariat a continué d'étoffer les contacts avec les organisations et instances internationales pertinentes. Le Secrétaire exécutif a prononcé des allocutions à la cinquante-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et à la quarante-sixième session de la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Des fonctionnaires du Secrétariat ont assisté aux réunions suivantes: première session de la Commission préparatoire à la Conférence de 2005 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité et la question de sa prorogation, tenue à New York; septième session de la Conférence des Etats parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, tenue à La Haye; trente-deuxième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains, tenue à la Barbade; trente-huitième session du Sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et cérémonie d'inauguration de l'Union africaine (UA) tenue à Durban; trente-troisième Forum des îles du Pacifique à Suva; quinzième anniversaire du Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, célébré à Lima.

Le Secrétariat a continué d'étoffer les contacts avec les organisations régionales pertinentes telles que l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (OPANAL), l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC), l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), le Commonwealth, l'Union européenne (UE), la Ligue des Etats arabes, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de développement de l'Afrique australe. Le Secrétaire exécutif a reçu la visite du Secrétaire général de l'OPANAL et du Secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires de désarmement.

## COOPERATION INTERNATIONALE

Le Secrétariat a poursuivi son action en faveur de la coopération entre Etats signataires dans le domaine des échanges liés aux techniques de vérification. La coordination interne a été renforcée tout au long de l'exercice pour fournir aux Etats signataires les services les plus efficaces et efficients en matière de coopération internationale.

## Coordination de la formation

De vastes consultations ont été entamées, tant au Secrétariat qu'avec les Etats signataires, sur les politiques à suivre et les modifications à apporter aux procédures afin de mieux coordonner les activités de formation. Le Secrétariat a continué d'étoffer la base de données sur les programmes de formation et les ateliers qu'il organise pour pouvoir mettre en place et enrichir un registre central sur la formation, les stagiaires et les personnes participant aux ateliers.

## Contributions volontaires

Le Gouvernement néerlandais a versé une contribution volontaire pour l'exercice 2002, par l'intermédiaire du Secrétariat, afin d'appuyer les activités de coopération internationale ainsi que la mise en place du régime de vérification mondiale. Cette contribution a servi à financer deux visites d'information que le Secrétariat a organisées à Vienne et auxquelles ont participé quatre experts de haut niveau venus du Cameroun et d'Egypte. La Norvège a accueilli des experts égyptiens venus visiter la Station sismographique complexe norvégienne (NORSAR).

Le Secrétariat a collaboré avec les autorités japonaises en vue de sélectionner les participants au programme de formation sur l'observation sismologique mondiale que le Japon a organisé à l'intention des pays en développement du mois d'octobre au mois de décembre 2002 et auquel ont participé 10 experts originaires de 10 Etats signataires représentant les six régions géographiques.

Le Gouvernement finlandais a proposé de fournir le logiciel UniSampo à titre gratuit pour l'analyse des radionucléides afin de contribuer à la mise en place et à l'exploitation des centres nationaux de données.

## Ateliers et séminaires

En collaboration avec le Gouvernement du Royaume-Uni, le Secrétariat a organisé un débat entre experts de haut niveau sur les applications civiles et scientifiques des techniques de vérification de l'application du Traité, qui s'est tenu à Londres les 9 et 10 mai 2002. Quinze experts de haut niveau originaires de 13 Etats signataires ont participé à ce débat. Outre le rapport final, une brochure regroupant tous les documents présentés lors du débat a été imprimée et distribuée aux Etats signataires.



*Participants à la table ronde d'experts de haut niveau tenue à Londres en mai 2002*



*Participants à l'atelier de travail tenu à Nairobi en juin 2002*

Le Secrétariat a collaboré avec les missions permanentes de l'Australie, du Japon, des Pays-Bas et du Royaume-Uni pour organiser un séminaire de suivi sur les applications civiles et scientifiques des techniques de vérification de l'application du Traité, qui s'est tenu au Centre international de Vienne le 15 octobre 2002, et pour produire un dépliant à cette occasion.

A la demande du Gouvernement kényen, un atelier sur la coopération internationale a été organisé à Nairobi, du 18 au 20 juin 2002, à l'intention des Etats d'Afrique de l'Est et du Sud. Quarante-quatre participants originaires de 20 Etats, dont 4 Etats non signataires, y ont participé. Outre un rapport final, une brochure regroupant tous les documents présentés lors du débat a été imprimée et distribuée aux Etats signataires.

A la demande du Gouvernement jamaïcain, un atelier sur la coopération internationale et l'application nationale du Traité a été organisé à Saint Ann, du 3 au 5 décembre 2002, à l'intention des Etats des Caraïbes. Vingt-huit participants représentant 15 Etats des Caraïbes, dont 3 Etats non signataires, y ont participé.

### **Appui aux séminaires nationaux et à la mise en place de centres nationaux de données**

A la demande de l'Azerbaïdjan, le Secrétariat a collaboré à l'organisation d'un séminaire national sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires à l'intention des autorités azerbaïdjanaises compétentes, qui s'est tenu à Bakou, du 4 au 6 juin 2002.

Il a été fait don de matériel informatique et de logiciels à un Etat d'Afrique pour faciliter la mise en place d'un centre national de données. Des contacts étroits ont été maintenus avec d'autres Etats en vue de la fourniture d'un appui analogue.

### **SERVICES JURIDIQUES**

#### **Accords ou arrangements et échanges de lettres intérimaires relatifs aux installations du SSI**

Les accords et arrangements relatifs aux installations du SSI que la Commission conclut avec des Etats régissent ses activités sur leur territoire, et notamment la réalisation d'études de site, les travaux d'installation ou de mise à niveau, la certification des stations et leur exploitation et maintenance à titre provisoire. Quatre nouveaux accords de ce type ont été conclus en 2002 (avec le Guatemala, la Norvège, les Palaos et la République tchèque), ce qui porte le nombre des accords et arrangements à 23 sur un total possible de 90. Comme indiqué au tableau 7, 15 de ces accords et arrangements sont entrés en vigueur et 2 sont exécutés à titre provisoire.

Deux échanges de lettres intérimaires ont en outre été conclus en 2002, aux termes desquels la Commission est habilitée à entreprendre des activités dans des Etats responsables des stations du SSI, en attendant que soit conclu un accord ou arrangement en bonne et due forme. A la fin de l'exercice, les arrangements juridiques portaient sur 309 installations réparties dans 76 pays.

#### **Convention de Vienne de 1986 sur le droit des traités**

Suivant l'exemple de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales, le 11 juin 2002, la Commission a adhéré à la Convention de Vienne adoptée



**Tableau 7. Etats avec lesquels la Commission a conclu des accords ou arrangements relatifs aux installations du SSI**

Afrique du Sud	Iles Cook	Pérou
Argentine <sup>a</sup>	Jordanie	République tchèque <sup>a</sup>
Australie	Kenya	Royaume-Uni <sup>a</sup>
Canada	Mongolie	Sénégal <sup>b</sup>
Espagne <sup>b</sup>	Niger	Sri Lanka <sup>a</sup>
Finlande	Norvège	Ukraine
France <sup>a</sup>	Nouvelle-Zélande	Zambie
Guatemala <sup>a</sup>	Palaos	

<sup>a</sup> Accord ou arrangement n'ayant pas encore pris effet.

<sup>b</sup> Accord exécuté à titre provisoire.

en 1986 sur le droit des traités entre Etats et organisations internationales ou entre organisations internationales.

### Accord destiné à régir les relations avec l'OPANAL

L'Accord destiné à régir les relations entre la Commission préparatoire et l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, que la Commission a approuvé à sa dix-huitième session, a été signé par le Secrétaire exécutif de la Commission et le Secrétaire général de l'OPANAL à Vienne le 18 septembre 2002, date à laquelle il est également entré en vigueur. Il s'agit du premier accord de coopération liant la Commission à un organisme régional.

### Accords de siège régissant les réunions techniques de la Commission

Au cours de l'exercice, la Commission a conclu 18 accords ou arrangements concernant des réunions techniques tenues en Autriche (3), au Canada (2), en Chine (2), en Finlande (2), en France, en Jamaïque, au Kazakhstan, au Kenya, en Norvège, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis d'Amérique (3).

### Mesures d'application nationales

En 2002, un programme de consultations et d'aide juridiques a été mis en place pour aider les Etats à appliquer le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires au

niveau national conformément aux dispositions de l'article III du Traité.

### SERVICES D'INFORMATION

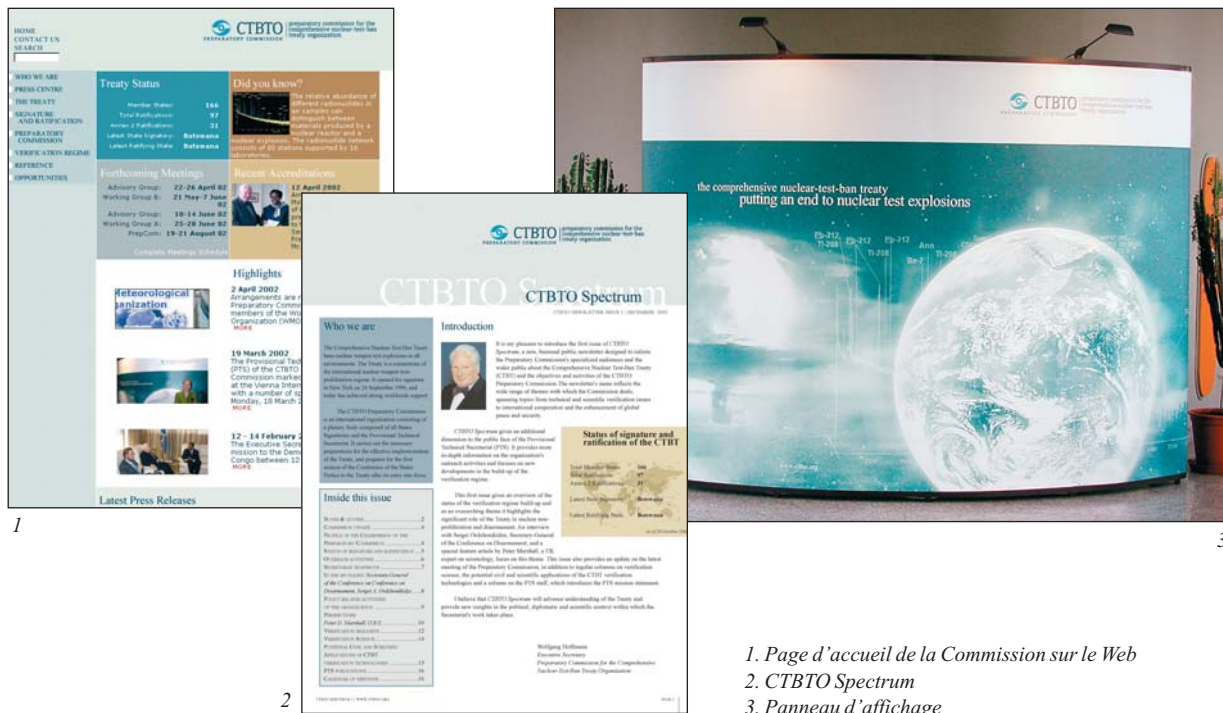
Parmi les activités d'information menées en 2002, il convient de noter le lancement de la nouvelle identité visuelle de la Commission et la mise au point d'un descriptif de sa mission. De nombreux documents d'information ont en outre été établis dans le cadre de diverses activités de sensibilisation et plus de 7 400 ont été distribués. Des réunions d'information et des exposés ont été organisés régulièrement. Le Secrétariat a participé à la réunion du Groupe de la communication des Nations Unies qui s'est tenue en juin à Rome, et à des réunions du groupe d'experts consacrées à l'étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, qui se sont tenues aux mois de juillet et d'octobre à New York. Le Secrétariat et la ville de Vienne ont organisé une réception à la Mairie de Vienne le 24 septembre 2002 pour célébrer le sixième anniversaire de l'ouverture du Traité à la signature.

### Identité visuelle

La nouvelle identité visuelle de l'Organisation, lancée le 18 mars 2002, a rehaussé l'image de la Commission. Elle est actuellement utilisée sur divers supports et produits.

### Site Web, publications et documents de sensibilisation

Le site Web de la Commission, qui a été remodelé pour rendre compte de la nouvelle image visuelle, a fait l'objet de mises à jour fréquentes tout au long de l'exercice. Une nouvelle section intitulée "Legal resources" (questions juridiques) y a été ajoutée. Outre la mise à jour et la réimpression périodiques des documents, le Secrétariat a par ailleurs publié les versions française et espagnole d'une brochure intitulée *Objectives and Activities (Objectifs et activités de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires)* et de la collection *Basic Facts (l'OTICE en bref)*. Il a publié neuf numéros de *CTBTO News*. On notera en particulier la parution, en novembre 2002, du premier numéro de la lettre d'information semestrielle *CTBTO Spectrum*, qui présente les objectifs du Traité et les travaux de la Commission à un public plus large.



1. Page d'accueil de la Commission sur le Web  
2. CTBTO Spectrum  
3. Panneau d'affichage

## Communiqués de presse, réunions d'information et entretiens

Le Secrétariat a régulièrement publié des communiqués de presse sur des thèmes allant de la dernière ratification du Traité aux progrès accomplis dans la mise en place du SSI. Il a adopté une nouvelle politique en ce qui concerne les communiqués de presse de façon à ce que les Etats signataires soient mieux informés de l'évolution des travaux de la Commission.

Des réunions d'information sur les objectifs du Traité et les travaux de la Commission ont été organisées et il a été répondu aux demandes d'information de la presse. Des dispositions ont été prises pour organiser des entretiens du Secrétaire exécutif, notamment avec Radio Africa International, l'agence Reuters et la télévision autrichienne.

## VERIFICATION INTERNE

Le Secrétariat a entamé la vérification des transactions relatives aux états de paie, des marchés passés au titre du Fonds d'équipement, des demandes de réduction des contributions, de la gestion des stocks et du système de gestion du matériel. Le Secrétariat a également entrepris

des vérifications concernant le marché relatif à l'ITM et les amendements qui y ont été apportés, la base de données propre au Secrétariat et les indemnités pour frais d'études. Il a passé en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations formulées dans les rapports de vérification interne sur les consultants et l'allocation-logement.

En réponse à des demandes précises, des avis consultatifs et des observations ont été émis concernant le caractère rétroactif des demandes d'allocation-logement, l'opportunité de verser une compensation aux fonctionnaires qui se rendent souvent en mission, ainsi que le rapport d'une société de conseil externe sur la gestion des ressources humaines au Secrétariat et l'application d'une décision du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail.

Pour faciliter la tâche du Commissaire aux comptes, le Secrétariat a examiné les états de rapprochement bancaire en vue de vérifier l'exactitude des soldes en liquidités tels qu'ils apparaissent dans les bilans bancaires au 31 décembre 2001 et il a en outre suivi les mesures prises par la direction en application des recommandations formulées dans le rapport sur l'exercice 2001 et dans la note de gestion du Commissaire aux comptes.